

MAIRIE D'AIGNAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 24 FEVRIER 2009 A 18 HEURES 30

L'an deux mille neuf, le vingt quatre février à dix huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à la Mairie d'Aignan, sous la Présidence de Monsieur BARATAULT Philippe, Maire d'Aignan.

Etaient présents : Mmes CASTETS SARNIGUET MM LABADIE BERGAMO MURADORE PAYROS PERES SEGAT DARBAS NAVARRE LAFFARGUE

Etaient absentes et excusées : Melle FABRE ayant donné procuration à Mme SARNIGUET - PESQUIDOUX

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte, demande la nomination d'un secrétaire de séance, rappelle l'ordre du jour et demande l'approbation du procès-verbal du lundi 16 février 2009.

ORDRE DU JOUR :

- **Travaux sanitaires arènes : choix des entreprises**
- **Remboursement frais d'expertise**
- **Questions diverses**

Monsieur Marc PAYROS est nommé secrétaire de séance.

Travaux sanitaires arènes : choix des entreprises

Monsieur le Maire donne la parole à M. BERGAMO qui rappelle les diverses tranches de travaux votées pour les arènes en 2006 ainsi que les subventions à percevoir.

Puis M. LABADIE explique qu'un appel d'offres, en procédure adaptée, a été effectué pour la construction des sanitaires des arènes, que la commission a procédé à l'ouverture des plis le 17 février dernier et propose de retenir les entreprises suivantes ; après contrôle de l'architecte M. GUEZE :

Lot 1 – COMMERES – Démolitions – Gros Œuvre-----	10 717,98 €HT - 12818.70 €TTC
Lot 2 – S-O Entretien – Serrurerie -----	4841.00 €HT - 5789.84 €TTC
Lot 4 – MAZET – Electricité -----	2752.00 €HT - 3291.39 €TTC
Lot 5 – LACLAVERIE – Plomberie – Sanitaires -----	10319.00 €HT-12 341.52€TTC
Lot 6 – DONASSANS – Carrelages – Faïence-----	7797.31 €HT - 9325,58 €TTC
Lot 3 – Menuiserie – sera effectuée en régie-----	2200.00 €HT –2631.20 €TTC
TOTAL-----	38627.29 € HT -46198.24 € TTC

Monsieur LABADIE précise que les travaux commenceront lundi 2 mars prochain pour être achevés le 11 avril 2009.

Les autres tranches de travaux, gradins, garde-corps et électricité seront lancées dans le courant de l'année.

Accord à l'unanimité des membres présents.

Remboursement frais d'expertise

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les frais d'expertise engagés pour l'immeuble ex.Caubet, lors d'une procédure de péril et informe l'assemblée que la SCI Padouen de Callian, nouvelle propriétaire du bâtiment se propose de les rembourser.

L'assemblée accepte le chèque d'un montant de 641 euros 77 cts.

Questions diverses

➤ Demande de subvention

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'un projet émanant de Melle WILSON Phoebe dans le cadre de sa formation universitaire.

Elle souhaite mettre en place dans le courant de l'été une journée d'animation musicale avec l'intervention de plusieurs groupes, autour de l'histoire d'Aignan avec une exposition de photos et de produits locaux rassemblant des producteurs. Melle WILSON sollicite une subvention pour l'aider dans cette démarche.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire au prochain budget, la somme de 300 euros en faveur de l'association qui encadrera cette manifestation.

➤ WC cellules gendarmerie

Deux devis sont présentés par M. LABADIE Jacques pour le changement des WC des cellules de la gendarmerie :

LACLAVERIE Guy Claude ----- 1655 euros HT

MAUBAREIGT Jean-Paul----- 1629 euros HT

Les membres du conseil retiennent le devis de M. Maubareigt.

➤ Guinguette

Monsieur LABADIE fait part de l'avancement des travaux qui seront achevés le 15 mars prochain.

Monsieur LAFFARGUE demande un accord de principe pour lancer l'appel d'offres à candidature pour la gérance de la guinguette .Un bail commercial sera établi devant notaire avec le candidat retenu. Les détails de cette offre seront déterminés dans un premier temps par la commission tourisme , cadre de vie qui propose un pas de porte à 6000 euros HT et un loyer mensuel à 600 euros.

Les membres du conseil sont favorables à l'appel à candidature et attendent le compte rendu de la commission.

➤ Réunion sictom

Monsieur le Maire indique que le SICTOM organise une réunion publique à la salle polyvalente jeudi 12 mars 2009 à 20 H 30 afin d'informer les usagers des consignes de tri des emballages recyclables .

➤ Journal du Maire

Monsieur le Maire ajoute qu'un bulletin municipal sera édité après le vote du budget primitif et demande aux conseillers municipaux intéressés de lui fournir les articles qu'ils souhaitent voir paraître.

➤ **Stationnement place du Colonel Parisot**

Monsieur le Maire explique que des panneaux d'interdiction de stationner seront prochainement installés place du Colonel Parisot afin de réglementer le stationnement des véhicules le jour du marché. Il précise qu'avant de solliciter les services de gendarmerie pour l'application de cette réglementation, les personnels des services techniques déposeront des notes d'information sur les véhicules des contrevenants. La compréhension du plus grand nombre permettra le bon déroulement du marché dans la convivialité.

➤ **Pigeons église**

Monsieur LABADIE indique qu'une battue aux pigeons sera organisée en partenariat avec l'Office de la Chasse et la Société de chasse d'Aignan, afin de réguler la population de pigeons envahissant le site de l'église d'Aignan.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures .

Vu par Nous, Maire de la Commune d'AIGNAN pour être affiché le 26 février 2009 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

AIGNAN, le 26 février 2009

Le Maire,

Philippe BARATAULT